

Communauté de Communes



CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné Benoit SAVY, Président de la communauté de communes de Charente Limousine, certifie sur l'honneur que l'arrêté et l'avis d'enquête publique portant sur les modifications 1, 3 et 4 du PLUI du Confolentais ont bien été affichés au siège de la communauté de communes (8 rue Fontaine des jardins 16500 CONFOLENS) à compter du 20 janvier 2025 et maintenu durant toute l'enquête, soit jusqu'au 26 février 2025 inclus.

Fait pour servir et valoir ce que de droit

A Confolens, le 03/03/2025

Benoit SAVY

Président



CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné Fabrice AUDOIN, Maire de la commune d’Ansac-Sur-Vienne (Charente), certifie :

- avoir fait afficher le 23 janvier 2025 l’avis au public ayant pour objet l’ouverture d’une enquête publique concernant les modifications 1, 3 et 4 du PLUI du Confolentais et ce pendant toute la durée de l’enquête du 10 février 2025 au 26 février 2025 inclus.

Fait à Ansac-Sur-Vienne, le 28 février 2025

Le Maire,
Fabrice AUDOIN





M A I R I E
DE
CHAMPAGNE-MOUTON
CHARENTE

Secrétariat ouvert :
du lundi au vendredi
de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 15 h

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné Monsieur Benoît GAGNADOUR, Maire de la commune de Champagne-Mouton, certifie sur l'honneur que l'arrêté n° 20250116082 prescrivant l'enquête publique et l'avis d'enquête publique sur les modifications n°1, 3 et 4 du PLUI du CONFOLENTAIS ont été affichés du 22 janvier 2025 et ce jusqu'au 26 février 2025 inclus.

Fait pour servir et valoir ce que de droit

A Champagne-Mouton, le 04 mars 2025

Le Maire,

Benoît GAGNADOUR

CERTIFICAT d’AFFICHAGE

Je Soussigné, Jean-Noël DUPRE, Maire de CONFOLENS,

certifie avoir fait procéder à l’affichage de l’avis d’enquête et de l’arrêté prescrivant cette enquête concernant les modifications 1, 3 et 4 du PLUi du Confolentais, **du 22 janvier 2025 au 26 février 2025 inclus**, à la Mairie de CONFOLENS.

Fait à CONFOLENS, 03 mars 2025.



Le Maire,

Jean-Noël DUPRE

Hôtel de Ville

1, Pl. Henri Coursaget 16500 CONFOLENS

Tél. 05 45 84 01 97

Fax. 05 45 85 34 10

contact@mairie-confolens.fr

www.mairie-confolens.fr

 Ville de Confolens en Charente

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, Benoit SAVY

Maire de la commune de Montroulet,

Certifie avoir affiché du 23 janvier 2025 au 26 février 2025 inclus

- Aux lieux habituels d’affichage de la mairie (panneau affichage extérieur) et parcelle F 648

L’arrêté 20250116082 Prescrivant l’enquête publique sur les modifications 1, 3, 4 du PLUi du Confolentais

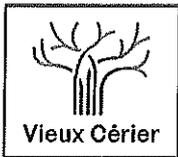
L’avis d’enquête publique : Modifications 1, 3 et 4 du PLUi du Confolentais

Fait pour servir et valoir ce que de droit

Montroulet le 27 février 2025

Le Maire, B SAVY



Mairie de Vieux-Cérier

2 rue de la Mairie 16350 LE VIEUX-CERIER
mairie-vxcerier@wanadoo.fr - 05 45 31 82 91
Lun 13H30 – 17H00 et Ven 13H30 – 16H00

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné Dominique ROLLAND, Maire de la commune de Vieux-Cérier (Le), certifie que l’arrêté et l’avis d’enquête publique a été affiché du 24/01/2025 au 26/02/2025.

A Vieux-Cérier, le 14/03/2025

Dominique ROLLAND,
Maire de Vieux-Cérier



Offres d'emploi

Transport/Logistique

Société ABDLP basée à La Rochelle recherche, un PORTEUR DE JOURNAUX (H/F) possédant un moyen de locomotion, pour assurer la vente et la livraison du quotidien SUD OUEST sur le secteur de La Rochelle. Statut indépendant (vendeur-colporteur de presse). Commissions motivantes. Pour tout renseignement et candidature: tél 05.46.67.85.85 / candidatures.vcp@gmail.com

Vous avez **la parole !**

Envoyez-nous vos témoignages par mail

internet@charentelibre.fr



Sud Ouest marchés publics

Entreprises, inscrivez-vous aux alertes automatiques

Tous les marchés du Sud-Ouest
100 % gratuit sur
sud-ouest-marchespublics.com

Un service des quotidiens
du Groupe Sud Ouest

Charente Libre

Annonces légales et officielles

Retrouvez toutes nos annonces légales sur sudouest.fr/annonces-legales, sudouest-marchespublics.com, avec le réseau

Annonces administratives



Communauté de Communes de Charente Limousine

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Modifications 1, 3 et 4 du PLUi du Confolentais

Par arrêté du 16 janvier 2025, Monsieur le Président de la Communauté de communes de Charente Limousine a prescrit l'ouverture et l'organisation d'une enquête publique pour les modifications 1, 3 et 4 du PLUi du Confolentais, procédure régie par les articles L 153-41 et suivants et R. 153-8 du code de l'urbanisme. L'enquête publique se déroulera du 10 février 2025 à 09 h 00 au 26 février 2025 à 17 h 00, soit une durée de 17 jours consécutifs.

M^{me} Yveline BOULOT a été désignée commissaire enquêteur titulaire par le Président du Tribunal Administratif de Poitiers et M^{me} Corinne PIERRE suppléante.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera mis à la disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture des locaux en version papier à la mairie de Champagne-Mouton et au siège de la Communauté de Communes Charente Limousine à Confolens.

L'intégralité du dossier sera également consultable sur le site internet de Charente Limousine : www.charente-limousine.fr

Pendant la durée de l'enquête publique, le public pourra consigner ses observations et propositions dans les registres ouverts à cet effet à la mairie de Champagne-Mouton et au siège de la Communauté de Communes à Confolens, aux jours et heures d'ouverture, ou les adresser à l'attention de Madame La commissaire enquêteur :

- par écrit à : Communauté de Communes Charente Limousine, Modifications 1, 3 et 4 du PLUi du Confolentais, Enquête Publique, 8 rue Fontaine des Jardins, 16500 Confolens.

- par courrier électronique : ep-pluiconfolentais@charente-limousine.fr

La commissaire enquêteur recevra le public aux jours et lieux suivants :

- **Lundi 10 février 2025** dans les locaux de la mairie de Champagne-Mouton, 6 place de l'Eglise, 16350 Champagne-Mouton de 9 h 00 à 12 h 00.

- **Mercredi 26 février 2025** dans les locaux de la Communauté de Communes Charente Limousine, 8 rue Fontaine des Jardins, 16500 Confolens de 14 h 00 à 17 h 00.

Toutes les contributions du public seront consultables à la Communauté de Communes de Charente Limousine à Confolens, siège de l'enquête publique.

A l'expiration du délai d'enquête publique, les registres, assortis le cas échéant des documents annexés par le public, seront clos et signés par la commissaire enquêteur qui dispose d'un mois pour transmettre son rapport et ses conclusions motivées au Président de Charente Limousine. Ces documents seront consultables au siège de la communauté de Communes de Charente Limousine pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, ainsi que sur le site internet de Charente Limousine : www.charente-limousine.fr

Au terme de l'enquête publique, le conseil communautaire de Charente Limousine pourra approuver les modifications 1, 3 et 4 du PLUi du Confolentais. Le dossier sera adapté en tant que de besoin pour tenir compte des avis émis, des remarques du public et des conclusions de la commissaire enquêteur.

L'avis d'enquête est affiché au siège de la Communauté de communes et aux mairies d'Ansac-sur-Vienne, Champagne-Mouton, Confolens, Montrollet et Vieux-Cérier, quinze jours au moins avant son ouverture et pendant toute sa durée.

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès du service urbanisme de la Communauté de communes de Charente Limousine au 05.45.84.14.08 ou par courrier à ep-pluiconfolentais@charente-limousine.fr



LOGÉLIA

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Acheteur : Logélia Charente, Office Public de l'Habitat de la Charente, 10 impasse d'Austerlitz, 16025 Angoulême Cedex - Tél : 0545386600 - Email : marches@logelia.fr URL : <https://www.logelia.fr>

Objet du marché : Réhabilitation de 185 logements, Bâtiments ABCD, La Grand Font. Ce marché est découpé en plusieurs corps d'état. Le titulaire réalisera l'ensemble des prestations du marché. Les candidats doivent faire une offre globale. Cette consultation est donc plutôt destinée aux entreprises générales et aux groupements d'entreprises.

Mode de passation : appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

Date limite de réception des offres : mercredi 5 mars 2025 à 20 h 00.

Adresse internet : <https://www.logelia.fr/avis-de-marches>

Date d'envoi à l'organisme de publication : 20 janvier 2025.

Annonces légales

NOUVEAU ADMINISTRATEUR

Société coopérative agricole OCEALIA, à capital variable, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Angoulême, sous le numéro 775 715 592 et ayant son siège social à Cognac 16100, 51 rue Pierre Loti.

Lors de l'assemblée générale ordinaire du 05/12/2024, M^{me} Valérie FORET est nommée administratrice pour une durée de 3 ans, en remplacement de Joël BONIFACE, décédé.

M. Emmanuel Villeneuve est démissionnaire et son mandat n'est pas remplacé.

POUR AVIS.



Sud Ouest légales

Publiez votre annonce légale

7 jours sur 7 - 24 h sur 24

- 1) Saisissez votre annonce légale via un formulaire
- 2) Visualisez votre avis avant sa parution
- 3) Téléchargez votre attestation de parution

Paiement en ligne sécurisé

Un service des quotidiens
du Groupe Sud Ouest

Charente Libre

Nous contacter...

L'Avenir le Confolentais
2, rue des Commerces • 16500 SAINT-MAURICE-DES-LIONS
Nicole Chauvet
Tél. 07 72 45 66 92
E-mail : legales@leconfolentais.fr

Annonces légales

GAEC AGRÉÉ GUERINEAU FRÈRES
Siège social : 428 Route de Rouillac - Sainte-Catherine
16170 SAINT-CYBARDEAUX
SIREN n°483 004 966 RCS Angoulême
AVIS DE MODIFICATIONS

ar acte sous seing privé en date du 31/12/2024, la collectivité des associés du GAEC reconnu GUERINEAU FRERES a décidé la transformation du GAEC en Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, à compter du 31/12/2024, sans que cette transformation n'entraîne la création d'un être moral nouveau. Cette société présente désormais les caractéristiques suivantes :

Pour avis et mention, le gérant

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
Par arrêté municipal du 03/01/2025, le Maire de la commune de St-Maurice-Des-Lions a prescrit l'ouverture d'une enquête publique pour la demande d'aliénation d'aliénations de délaissés de voirie, de chemins ruraux, de voirie et d'une impasse communale dans les villages suivants : Labrousse », Larterie », la Brunie », Gamory », et Le Moulin de l'île ». L'avis sera affiché sur les panneaux de villages de la commune. Un dossier sera déposé à la mairie du lundi 10 au 24 février 2025 inclus où le public pourra en prendre connaissance. Le Commissaire enquêteur, Mo Olivier CHAUVEAU se tiendra à la disposition du public en mairie le lundi 10 Février 2025 de 9 h à 11 h le mercredi 19 Février de 9 h à 11 h, et le lundi 24 février de 14 h à 17 h.

LE GROUPEMENT GONCIER RURAL
Sous forme de société civile
Au capital de 634185.93 €
Siège social : LD GARDILAUD
16700 NANTEUIL-EN-VALLÉE
RCS ANGOULÊME 319139473
AVIS DE MODIFICATIONS

Par décision Assemblée Générale Mixte du 25/12/2024, il a été décidé de proroger la durée de la société jusqu'au 31/12/2054 à compter du 01/01/2025, de réduire le capital social pour le porter de 634185.93 € à 633 984 € par apurement partiel des pertes puis d'augmenter le capital social pour le porter à 634 746,00 €, de nommer Madame Clémence d'HEMERY demeurant à PARIS (IX) 52 rue de la Bruyère en qualité de co-gérante. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Modification au RCS de ANGOULÊME.

Pour avis

SCEA BARGIER
SCEA au capital de 408750 €
SIÈGE SOCIAL : AUBVILLE 2 BEL AIR
16250 VAL DES VIGNES
RCS ANGOULÊME 513197756
MODIFICATION DES DIRIGEANTS

Par décision Assemblée Générale Ordinaire du 31/12/2024, il a été pris acte de la démission du Co-Gérant M BARGIER BRUNO - 12 PLACE ST ARTHEMY - 16250 COTEAUX BLANZACIS à compter du 31/12/2024
- Nomination et révocation de la gérance : Les gérants sont nommés sans limitation de durée et par décision ordinaire de la collectivité des associés.
Modification au RCS de ANGOULÊME.

Pour avis

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CHARENTE LIMOUSINE
ENQUÊTE PUBLIQUE
MODIFICATIONS 1, 3 ET 4 DU PLU DU CONFOLENTAIS
Par arrêté du 16/01/2025, Monsieur le Président de la Communauté de communes de Charente Limousine a prescrit l'ouverture et l'organisation d'une enquête publique pour les modifications 1, 3 et 4 du PLU du Confolentais, procédure régie par les articles L 153-41 et suivants et R. 153-8 du code de l'urbanisme.

L'enquête publique se déroulera du 10/02/2025 à 09h00 au 26/02/2025 à 17h00, soit une durée de 17 jours consécutifs.
Madame Yveline BOULOT a été désignée commissaire enquêteur titulaire par le Président du Tribunal Administratif de Poitiers et Madame Corinne PIERRE suppléante.
Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera mis à la disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture des locaux en version papier à la mairie de Champagne-Mouton et au siège de la Communauté de communes Charente Limousine à Confolens.
L'intégralité du dossier sera également consultable sur le site internet de Charente Limousine : www.charente-limousine.fr.
Pendant la durée de l'enquête publique, le public pourra consigner ses observations et propositions dans les registres ouverts à cet effet à la mairie de Champagne-Mouton et au siège de la Communauté de Communes à Confolens, aux jours et heures d'ouverture, ou les adresser à l'attention de Madame La commissaire enquêteur :

LES TEXTES ET PHOTOS DES ASSOCIATIONS OU DES PARTICULIERS DOIVENT PARVENIR À LA RÉDACTION DU JOURNAL, LE LUNDI AVANT 17 H, À : redaction@leconfolentais.fr

EN CHARENTE et PARTOUT EN FRANCE
Nous vous proposons
Nos conseils
Notre aide pour rédiger une annonce
La relecture de votre texte
L'envoi de justificatifs
Annonces légales
ADALTA
DRÔLE DE CRÈCHE
AVIS DE CONSTITUTION
AMÉNAGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL
SCELAR Cabinet d'Avocats OHLIAC
SOCIÉTÉ ROMOULIF
IDEAL SOL D/CO

l'Avenir le Confolentais
L'hebdomadaire de la Charente
Chaque jeudi retrouvez l'actualité locale de chez vous, l'essentiel de la semaine.
2, rue des Commerces 16500 SAINT-MAURICE-DES-LIONS
CHARENTE LIMOUSINE | VAL DE CHARENTE | CHARENTE

Arts chez Katypiques

Le groupe La Marquise
à l'ambiance promet d'être chaude.



se déroulera à Taponnat-Fleurignac

AGRI

La mangaka charentaise Fujita Mayu à la bibliothèque samedi



Fujita Mayu, de son vrai nom Charlotte
Alexandre, a grandi à Taponnat. C.L.

Il y a deux ans de demi, Récréagris avait déjà invité la mangaka de Taponnat, Fujita Mayu, à la bibliothèque d'Aggris, pour présenter les premières BD de ses séries jeunesse « Melissande » et les récits de voyage « Mia et Léo ». Depuis cette date, l'auteure, de son vrai nom Charlotte Alexandre, a complété ses séries avec des tomes 4 et 5 pour Melissande et avec « Mia et Léo en Égypte, au Mexique et en Afrique ».

Ce samedi 15 février à 15h, la diplômée de l'école de manga Human Academy d'Angoulême sera de retour à la bibliothèque pour y présenter son travail et dédicacer ses livres. L'association Récréagris offrira un goûter à tous les participants en fin d'après-midi.

Renseignements : 07.78.11.56.65.

PRANZAC - CHAZELLES

Bilan moyen pour les dons de sang



Les organisateurs des dons de sang
bénévoles se sont réunis. C.L.

Les amicales des donateurs de sang de Pranzac et Chazelles se sont réunies en assemblée générale à Pranzac. Étaient présents, outre les adhérents, le président de l'Union départementale de la Charente Christian Matignon, la secrétaire Colette Lepape et un élu de Chazelles. Après avoir fait le point sur les collectes 2024 qui dans les deux communes ont été très

Nous
réduits,
eux ex-
s, com-
pe, se
des ta-
ndroits
instam-
i déter-
xplique
tempé-
condi-

convivialité», glisse l'administratrice de production. Car si la participation est libre, afin de pouvoir tout de même rémunérer les artistes, chaque concert se termine par un petit apéritif où l'on papote et l'on tisse de nouveaux liens, « cela fait beaucoup de bien aux artistes aussi ». Une soixantaine de réservations ont déjà été enregistrées pour dimanche. En attendant que d'autres habitants proposent un nouvel endroit insolite, où produire un concert, même si les sollicitations ne manquent pas.

Concert « Live music at home » du groupe La Marquise, ce dimanche 16 février à 16h. Logis de la Montée, 2, route de la Montée à Taponnat-Fleurignac. Participation libre, apporter quelque chose à boire ou à manger. Réservations impératives au 06.63.58.13.51 ou par courriel

Charente Emploi

Retrouvez toutes nos annonces dans la région sur sudouest-emploi.com, l'emploi près de chez vous

Offres d'emploi

L'ATELIER INDUSTRIEL DE L'AÉRONAUTIQUE DE BRETAGNE
RECRUTE EN 2025 (H/F)

L'IA de Bretagne est implanté sur les bases aéronavales de Lann-Bihoué, Lanvéhan et Lannec-Poulmic. Il appartient au service industriel de l'Aéronautique, expert industriel diabétique de la maintenance aéronavale militaire.

4 Ingénieurs Cadres Techniques Commisaires (ICT) titulaires d'un BAC +5 ou à défaut à ses équivalences
et tout qui cadre de niveau 1, dans les domaines suivants :

- Ingénieur aéronautique
- Ingénieur services techniques de soutien à la production

3 Techniciens (TCT) titulaires d'un BAC +2 ou à défaut à ses équivalences
dans la catégorie en tant que niveau 2 dans les domaines suivants :

- Manuten en condition opérationnelle aéronavale
- Logistique Supply Chain

13 Opérateurs en atelier (Opérateurs de l'Etat) :

- Chaudiéristes
- Experts CHT (Contrôle non destructif)
- Opérateurs aéronavals (Serrail, hydraulique, métaux, pratique, armement)

Pour consulter le détail des offres qui parviennent en 18 de l'un à partir de février 2025 et candidater : <https://emploi.aia-bretagne.com>

Il faudra impérativement transmettre votre dossier de candidature complet au format PDF : CV, lettre de motivation, carte d'identité RV, copie des diplômes

Vous souhaitez un complément de revenu ou de retraite ?

Nos dépositaires recherchent sur les départements aquitains des

porteurs de journaux (h/f)

- Moyen de locomotion indispensable
- Statut indépendant (vente/abonnements de presse)
- Commissions motivantes
- Abattement fiscal -50%
- candidatures.vcp@gmail.com

SUD OUEST
Région Nouvelle-Aquitaine
BOISPOISSON L'ÉCLAIR

Transport/Logistique

Société MPB basée à Boulazac recherche un **PORTEUR DE JOURNAUX (H/F)** possédant un moyen de transport, pour assurer la vente et la livraison du quotidien SUD OUEST sur le secteur de St Cyrilien - Bellevès - Siropac en Périgord (24). Statut indépendant (vendeur-copporteur de presse). Commissions motivantes. Pour tout renseignement et candidature tout renseignement et candidature : tél 05 53 06 92 06 / presse.dordogne@orange.fr

SUD OUEST EMPLOI
LOCAL PROXIMITÉ | EXPERTISE | RÉACTIVITÉ

Annonces légales et officielles

Annonces administratives



Communauté de Communes de Charente Limousine

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Modifications 1, 3 et 4 du PLU du Confolentais

Par arrêté du 16 janvier 2025, Monsieur le Président de la Communauté de communes de Charente Limousine a prescrit l'ouverture et l'organisation d'une enquête publique pour les modifications 1, 3 et 4 du PLU du Confolentais, procédant par les articles L.153-41 et suivants et R. 153-8 du code de l'urbanisme.

L'enquête publique se déroulera du 10 février 2025 à 09 h 00 au 26 février 2025 à 17 h 00, soit une durée de 17 jours consécutifs.

M^{me} Yveline BOULOT a été désignée commissaire enquêteur titulaire par le Président du Tribunal Administratif de Poitiers et M^{me} Corinne PIERRE suppléante.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête sera mis à la disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture des locaux en version papier à la mairie de Champagne-Mouton et au siège de la Communauté de Communes Charente Limousine à Confolent.

L'intégralité du dossier sera également consultable sur le site internet de Charente Limousine : www.charente-limousine.fr

Pendant la durée de l'enquête publique, le public pourra consigner ses observations et propositions dans les registres ouverts à cet effet à la mairie de Champagne-Mouton et au siège de la Communauté de Communes à Confolent, aux jours et heures d'ouverture, ou les adresser à l'attention de Madame La commissaire enquêteur - par écrit à : Communauté de Communes Charente Limousine, Modifications 1, 3 et 4 du PLU du Confolentais, Enquête Publique, 8 rue Fontaine des Jardins, 16000 Confolent.

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès du service urbanisme de la Communauté de communes de Charente Limousine au 05.45.84.14.08 ou par courriel à ep-public.confolentais@cccharente-limousine.fr



Sud Ouest légales

Publiez votre annonce légale

7 jours sur 7 - 24 h sur 24

- 1 Saisissez votre annonce légale via un formulaire
 - 2 Visualisez votre avis avant sa parution
 - 3 Téléchargez votre attestation de parution
- Paiement en ligne sécurisé

Charente
Libre

Annonces légales

CHARENTE LE DÉPARTEMENT

Département de la Charente
31 boulevard Emile Roux 16000 Angoulême

AVIS DE PUBLICITÉ

Suppression de la charge relative à la donation
d'un bien bâti immobilier (articles 1 et 2 du décret
n°84-943 du 19 octobre 1984).

Commune de Cognac

Le Département de la Charente est propriétaire depuis le 19 février 1959 d'une maison d'habitation, sur deux niveaux et sans extérieur, située au 40 rue Porché à Cognac et cadastrée sur la parcelle section BD numéro 326.

Ce bien a fait l'objet à cette date d'une donation au Département par l'Association d'hygiène sociale et de défense contre la tuberculose, consécutive à sa dissolution. Cette donation a été assortie d'une charge consistant à « la continuation du dispensaire d'hygiène qui y fonctionnait actuellement et dont l'activité sera assurée par le service départemental de l'hygiène ».

Sur la base de l'article 900-2 du Code Civil, le Département indique que l'exécution de cette charge apparaît désormais, par suite d'un changement de circonstances, extrêmement difficile. En conséquence, le Département informe de sa volonté de saisir le Tribunal Judiciaire d'Angoulême d'une demande de suppression de la charge attachée à ce bien.

Marchés publics et privés

Région Nouvelle-Aquitaine

AVIS D'APPEL À LA CONCURRENCE (TRAVAUX)

Lycée de l'Oisellerie à La Couronne (16)
Traitement de la charpente du gymnase
relance du lot 1 « charpente bois »



Section 1 : Identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur : Région Nouvelle Aquitaine.
N° SIRET : 20005375900011.
Ville : Bordeaux - Code Postal : 33077.
Groupement de commandes : Non.

Section 2 : Communication
Moyens d'accès aux documents de la consultation - Lien vers le profil d'acheteur :
<https://demat-amra.fr>
Identifiant interne de la consultation : 2025P0007004680000.
Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui.
Utilisation des documents de communication non communément disponibles : Non.
Nom du contact : DAOP - Adresse mail : commandebaliments@nouvelle-aquitaine.fr
Tél. 05.49.55.81.82.

Section 3 : Procédure
Type de procédure : Procédure adaptée ouverte.
Conditions de participation :
Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve : Se référer au RC.
Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve : Se référer au RC.

Nous contacter...

L'Avenir le Confolentais
2, rue des Commerces • 16500 SAINT-MAURICE-DES-LIONS
Nicole Chauvet
Tél. 07 72 45 66 92
E-mail : legales@leconfolentais.fr

Annonces légales

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CHARENTE LIMOUSINE

ENQUÊTE PUBLIQUE

MODIFICATIONS 1, 3 ET 4 DU PLUI DU CONFOLENTAIS

Par arrêté du 16/01/2025, Monsieur le Président de la Communauté de communes de Charente Limousine a prescrit l'ouverture et l'organisation d'une enquête publique pour les modifications 1, 3 et 4 du PLUI du Confolentais, procédure régie par les articles L 153-41 et suivants et R. 153-8 du code de l'urbanisme.

L'enquête publique se déroulera du 10/02/2025 à 09h00 au 26/02/2025 à 17h00, soit une durée de 17 jours consécutifs.

Madame Yveline BOULOT a été désignée commissaire enquêteur titulaire par le Président du Tribunal Administratif de Poitiers et Madame Corinne PIERRE suppléante.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera mis à la disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture des locaux en version papier à la mairie de Champagne-Mouton et au siège de la Communauté de communes Charente Limousine à Confolens.

L'intégralité du dossier sera également consultable sur le site internet de Charente Limousine : www.charente-limousine.fr.

Pendant la durée de l'enquête publique, le public pourra consigner ses observations et propositions dans les registres ouverts à cet effet à la mairie de Champagne-Mouton et au siège de la Communauté de Communes à Confolens, aux jours et heures d'ouverture, ou les adresser à l'attention de Madame La commissaire enquêteur :

- par écrit à : Communauté de Communes Charente Limousine, Modifications 1, 3 et 4 du PLUI du Confolentais - Enquête Publique - 8 Rue Fontaine des Jardins 16500 CONFOLENS.

- par courrier électronique : ep-pluiconfolentais@charente-limousine.fr.

La commissaire enquêteur recevra le public aux jours et lieux suivants :

Lundi 10 février 2025 dans les locaux de la mairie de Champagne-Mouton, 6 Place de l'Eglise 16350 CHAMPAGNE-MOUTON - De 9h à 12h.

Mercredi 26 février 2025 dans les locaux de la Communauté de Communes Charente Limousine 8 Rue Fontaine des Jardins 16500 CONFOLENS - De 14h à 17h.

Toutes les contributions du public seront consultables à la Communauté de Communes de Charente Limousine à CONFOLENS, siège de l'enquête publique.

A l'expiration du délai d'enquête publique, les registres, assortis le cas échéant des documents annexés par le public, seront clos et signés par la commissaire enquêteur qui dispose d'un mois pour transmettre son rapport et ses conclusions motivées au Président de Charente Limousine. Ces documents seront consultables au siège de la communauté de Communes de Charente Limousine pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, ainsi que sur le site internet de Charente Limousine : www.charente-limousine.fr.

Au terme de l'enquête publique, le conseil communautaire de Charente Limousine pourra approuver les modifications 1, 3 et 4 du PLUI du Confolentais. Le dossier sera adapté en tant que de besoin pour tenir compte des avis émis, des remarques du public et des conclusions de la commissaire enquêteur.

L'avis d'enquête est affiché au siège de la Communauté de communes et aux mairies d'Ansac-sur-Vienne, Champagne-Mouton, Confolens, Montrollet et Vieux-Cérier, quinze jours au moins avant son ouverture et pendant toute sa durée.

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès du service urbanisme de la Communauté de communes de Charente Limousine au 05.45.84.14.08 ou par courriel à ep-pluiconfolentais@charente-limousine.fr.

AVIS DE VENTE PARCELLES BOISEES

En application des articles L.331-19 et suivants du Code Forestier, avis est donné de la vente du bien suivant :

Désignation : Diverses parcelles en nature de bois-taillis sis à 16260 LA TACHE, lieudit Les Trois Randes, cadastrées section B numéros 230, 259, 268, 756, 757, 758, 771, 772, 773, 792, 889, 893, 915, 945, 956, pour une contenance totale de 02ha 62a 51ca.

Moyennant le prix principal de : CINQ MILLE CINQ CENTS EUROS (5 500,00 EUR) + frais d'acte d'achat, sauf à parfaire ou à diminuer, d'un montant de MILLE DEUX CENT QUATRE-VINGT-DIX EUROS (1 290,00 EUR) en sus payable comptant le jour de la signature de l'acte authentique de vente.

Cette vente aura lieu aux conditions ordinaires et de droit en pareille matière.

Le transfert de propriété aura lieu le jour de la signature de l'acte authentique de vente et l'entrée en jouissance aura lieu le même jour, par la prise de possession réelle, l'immeuble étant libre de toute location ou occupation.

Les propriétaires de parcelles boisées contiguës aux parcelles objet de la présente vente disposent d'un délai de deux mois à compter de la date d'affichage en mairie pour faire connaître à Maître Philippe CASSEREAU, Notaire à L'ISLE D'ESPAGNAC (16340), 60 Av. Jean Mermoz, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par remise contre récépissé, qu'ils entendent exercer leur droit de préférence aux prix et conditions susindiqués.

Le droit de préférence n'est plus opposable au vendeur en l'absence de réalisation de la vente dans un délai de deux mois à compter de la déclaration d'exercice de ce droit par son bénéficiaire.

Ce droit de préférence s'exerce sous réserve d'éventuels autres droits de préemption qui seront purgés après purge de ce droit de préférence.

Rappel de l'article L.331-19, al.3 :

« Lorsque plusieurs propriétaires de parcelles contiguës exercent leur droit de préférence, le vendeur choisit librement celui auquel il souhaite céder son bien. »

Pour insertion

Le Notaire



MODIFICATION N°5 DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DU CONFOLENTAIS

AVIS ADMINISTRATIFS

L'arrêté modifié prescrivant la modification n°5 du plan local d'urbanisme intercommunal du confolentais est affiché à compter du 04/02/2024 pour une durée d'1 mois au siège de la communauté de communes de Charente Limousine (8 rue Fontaine des jardins 16500 Confolens) et dans les mairies de Lesterts et Oradour-Fanais.

LES TEXTES ET PHOTOS DES ASSOCIATIONS OU DES PARTICULIERS DOIVENT PARVENIR À LA RÉDACTION DU JOURNAL, LE LUNDI AVANT 17 H, À : redaction@leconfolentais.fr

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 26 décembre 2023,

Monsieur Claude Louis Hubert MELAN, en son vivant retraité, demeurant à RUELLE (16600) 125 rue Gabriel Quément.

Né à ANGOULEME (16000), le 14 août 1939.
Veuf de Madame Annie Renée LORIGNE et non remarié.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.
Décédé à SAINT-MICHEL (16470) (FRANCE), le 8 octobre 2024.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Reynald COUSTENOBLE, Notaire titulaire d'un office notarial à ANGOULEME (Charente) 121, rue de Montmoreau, le 25 novembre 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Reynald COUSTENOBLE Notaire à ANGOULEME (Charente) 121, rue de Montmoreau, le 25 novembre 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis



SCP RIOU-TOMBECK-FOUILLEUL
16 RUE DE L'ANCIEN EVÊCHE
53000 LAVAL

SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE

Au capital de 300.00 EUROS
Ancien Siège social : 14 rue Lincoln à PARIS (75008)

Nouveau siège social : 52 rue de Paris à ANGOULEME (16000)
Immatriculée au RCS de PARIS : 852069707

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 7 janvier 2025, il a été décidé de transférer le siège social de la société du 14 rue Lincoln à PARIS (75008) au 52 rue de Paris à ANGOULEME (16000) à compter du 7 janvier 2025.

En conséquence, l'article 5 des statuts a été modifié.

Suite à ce transfert, il est rappelé les caractéristiques suivantes :

Objet : L'achat et la gestion de biens immobiliers et éventuellement la vente, le financement par fonds propres en emprunt de ces acquisitions.

Co-Gérants : Monsieur François Marie Joseph BELLOT des MINIERES demeurant à ANGOULEME (16000) 52 rue de Paris, né à LAVAL (53000) le 27 juin 1986, et Monsieur Claude Louis Hubert MELAN (16800), 2 rue Domremy, né à NANCY (54000), le 27 juin 1986.

En conséquence, la société sera immatriculée au RCS de ANGOULEME, et sera radiée du RCS de PARIS.

Pour mention et avis

EN CHARENTE et PARTOUT EN FRANCE

Nous vous proposons

- Nos conseils
- Notre aide pour rédiger une annonce
- La relecture de votre texte
- L'envoi de justificatifs

L'Avenir Confolentais
L'hebdomadaire de la Charente

POUR TOUT RENSEIGNEMENT SUR LES

ANNONCES LÉGALES

07 72 45 66 92

ou legales@leconfolentais.fr



DISTRACTIONS LOTOS

PARUTION DANS 2 JOURNAUX LOCAUX EN CHARENTE ET DEUX-SÈVRES

DIMENSION : 70 X 1 COL

Prix une parution : 49 € TTC
Prix deux parutions : 85 € TTC

JOURNAL L'AVENIR LE CONFOLENTAIS
2, rue des Commerces
16500 SAINT-MAURICE-DES-LIONS
Tél. 06 76 96 16 15

JOURNAL LA CONCORDE
6, place René-Groussard
79500 MELLE
Tél. 07 72 45 66 92

POUR COMMUNIQUER

dans nos
SUPPLÉMENTS & PAGES SPÉCIALES

CONTACTEZ

Valérie DUPUY

06 76 96 16 15

L'Avenir Confolentais

L'hebdomadaire de la Charente

2, rue des Commerces
16500 SAINT-MAURICE-DES-LIONS



Chaque jeudi retrouvez l'actualité locale de chez vous, l'essentiel de la semaine.

| CHARENTE LIMOUSINE | VAL DE CHARENTE | CHARENTE |

Offres d'emploi

Transport/Logistique

Société ABDLP basée à La Rochelle recherche, un PORTEUR DE JOURNAUX (H/F) possédant un moyen de locomotion, pour assurer la vente et la livraison du quotidien SUD OUEST sur le secteur de La Rochelle. Statut indépendant (vendeur-colporteur de presse). Commissions motivantes. Pour tout renseignement et candidature: tél 05.46.67.85.85 / candidatures.vcp@gmail.com

Vous avez **la parole !**

Envoyez-nous vos témoignages par mail

internet@charentelibre.fr



Sud Ouest
marchés publics

Entreprises, inscrivez-vous aux alertes automatiques

Tous les marchés du Sud-Ouest
100 % gratuit sur
sud-ouest-marchespublics.com

Un service des quotidiens
du Groupe Sud Ouest

Charente Libre



Annonces légales et officielles

Retrouvez toutes nos annonces légales sur sudouest.fr/annonces-legales, sudouest-marchespublics.com, avec le réseau

Annonces administratives



Communauté de Communes de Charente Limousine

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Modifications 1, 3 et 4 du PLUi du Confolentais

Par arrêté du 16 janvier 2025, Monsieur le Président de la Communauté de communes de Charente Limousine a prescrit l'ouverture et l'organisation d'une enquête publique pour les modifications 1, 3 et 4 du PLUi du Confolentais, procédure régie par les articles L 153-41 et suivants et R. 153-8 du code de l'urbanisme. L'enquête publique se déroulera du 10 février 2025 à 09 h 00 au 26 février 2025 à 17 h 00, soit une durée de 17 jours consécutifs.

M^{me} Yveline BOULOT a été désignée commissaire enquêteur titulaire par le Président du Tribunal Administratif de Poitiers et M^{me} Corinne PIERRE suppléante.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera mis à la disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture des locaux en version papier à la mairie de Champagne-Mouton et au siège de la Communauté de Communes Charente Limousine à Confolens.

L'intégralité du dossier sera également consultable sur le site internet de Charente Limousine : www.charente-limousine.fr

Pendant la durée de l'enquête publique, le public pourra consigner ses observations et propositions dans les registres ouverts à cet effet à la mairie de Champagne-Mouton et au siège de la Communauté de Communes à Confolens, aux jours et heures d'ouverture, ou les adresser à l'attention de Madame La commissaire enquêteur :

- par écrit à : Communauté de Communes Charente Limousine, Modifications 1, 3 et 4 du PLUi du Confolentais, Enquête Publique, 8 rue Fontaine des Jardins, 16500 Confolens.

- par courrier électronique : ep-pluiconfolentais@charente-limousine.fr

La commissaire enquêteur recevra le public aux jours et lieux suivants :

- **Lundi 10 février 2025** dans les locaux de la mairie de Champagne-Mouton, 6 place de l'Eglise, 16350 Champagne-Mouton de 9 h 00 à 12 h 00.

- **Mercredi 26 février 2025** dans les locaux de la Communauté de Communes Charente Limousine, 8 rue Fontaine des Jardins, 16500 Confolens de 14 h 00 à 17 h 00.

Toutes les contributions du public seront consultables à la Communauté de Communes de Charente Limousine à Confolens, siège de l'enquête publique.

A l'expiration du délai d'enquête publique, les registres, assortis le cas échéant des documents annexés par le public, seront clos et signés par la commissaire enquêteur qui dispose d'un mois pour transmettre son rapport et ses conclusions motivées au Président de Charente Limousine. Ces documents seront consultables au siège de la communauté de Communes de Charente Limousine pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, ainsi que sur le site internet de Charente Limousine : www.charente-limousine.fr

Au terme de l'enquête publique, le conseil communautaire de Charente Limousine pourra approuver les modifications 1, 3 et 4 du PLUi du Confolentais. Le dossier sera adapté en tant que de besoin pour tenir compte des avis émis, des remarques du public et des conclusions de la commissaire enquêteur.

L'avis d'enquête est affiché au siège de la Communauté de communes et aux mairies d'Ansac-sur-Vienne, Champagne-Mouton, Confolens, Montrollet et Vieux-Cérier, quinze jours au moins avant son ouverture et pendant toute sa durée.

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès du service urbanisme de la Communauté de communes de Charente Limousine au 05.45.84.14.08 ou par courrier à ep-pluiconfolentais@charente-limousine.fr



LOGÉLIA

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Acheteur : Logélia Charente, Office Public de l'Habitat de la Charente, 10 impasse d'Austerlitz, 16025 Angoulême Cedex - Tél : 0545386600 - Email : marches@logelia.fr
URL : <https://www.logelia.fr>

Objet du marché : Réhabilitation de 185 logements, Bâtiments ABCD, La Grand Font. Ce marché est découpé en plusieurs corps d'état. Le titulaire réalisera l'ensemble des prestations du marché. Les candidats doivent faire une offre globale. Cette consultation est donc plutôt destinée aux entreprises générales et aux groupements d'entreprises.

Mode de passation : appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

Date limite de réception des offres : mercredi 5 mars 2025 à 20 h 00.

Adresse internet : <https://www.logelia.fr/avis-de-marches>

Date d'envoi à l'organisme de publication : 20 janvier 2025.

Annonces légales

NOUVEAU ADMINISTRATEUR

Société coopérative agricole OCEALIA, à capital variable, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Angoulême, sous le numéro 775 715 592 et ayant son siège social à Cognac 16100, 51 rue Pierre Loti.

Lors de l'assemblée générale ordinaire du 05/12/2024, M^{me} Valérie FORET est nommée administratrice pour une durée de 3 ans, en remplacement de Joël BONIFACE, décédé.

M. Emmanuel Villeneuve est démissionnaire et son mandat n'est pas remplacé.

POUR AVIS.



Sud Ouest
légales

Publiez votre annonce légale

7 jours sur 7 - 24 h sur 24

- 1 | Saisissez votre annonce légale via un formulaire
- 2 | Visualisez votre avis avant sa parution
- 3 | Téléchargez votre attestation de parution

Paiement en ligne sécurisé

Un service des quotidiens
du Groupe Sud Ouest

Charente Libre

